

Compte rendu de la séance du Conseil Scientifique de l'UFR de Physique

Mercredi 26 septembre 2012

Membres CS présents : *É. Boulat, M. Cacciari, C. Ciuti, L. Daudet, C. Deroulers, N. Desprat, J.-M. Di Meglio, Y. Giraud-Héraud, J. Ocariz, A. Vasanelli*

Membres CS absents : *B. Andreotti, S. Chaty, S. Fornasier, G. Grégoire, N. Luciani, É. Parizot, F. Raineri, J. Serreau, C. Voisin, G. Wang*

Invités permanents présents : *F. Gallet (directeur UFR), F. Richard (directeur administratif UFR en remplacement de C. Hubert à partir du 1er octobre 2012)*

Invités permanents absents : *T. Coudreau (directeur ED 518), P. Schwemling (directeur ED 517)*

Membres extérieurs présents : *R. Mochkovitch, O. Darrigol, F. Ozanam*

Membres extérieurs absents : *R. Ansari, A. Loiseau, F. Restagno, P. Silberzan.*

Début de séance à 14h10

Président de séance : Y. Giraud-Héraud

Secrétaire de séance : J.-M. Di Meglio

Points d'information et divers

- après quelques menues corrections demandées et accordées, le compte rendu du conseil scientifique de l'UFR de physique du 13 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents moins trois abstentions ;
- 14 chercheurs CNRS participent à l'enseignement en 2012-2013 (pour environ 400 heures, soit 2 services d'enseignant-chercheur) suite à l'appel lancé lors de la dernière année universitaire. Les résultats de cet appel sont donc très encourageants et cet appel sera renouvelé en veillant à en assurer une plus grande diffusion. Ces 400 heures d'enseignement sont rémunérées - pour les chercheurs ne recevant pas la PES - en utilisant les compensations financières versées à l'UFR pour les délégations et IUF ;
- Contractualisation des ED : la situation évolue lentement pour le paysage doctoral des deux infinis mais doit absolument être stabilisée dans les huit jours. Les laboratoires APC, AIM et IPGP ont exprimé le souhait de former une nouvelle ED « Sciences de la Terre et Physique de l'Univers » qui serait principalement de site du PRES USPC avec une composante ENS pour les Sciences de la Terre. L'Université Paris Diderot maintiendra sa cohabilitation avec l'ED 127 « Astronomie et Astrophysique d'Ile de France » à laquelle s'inscriront la majeure partie des 3 laboratoires de l'Observatoire de Paris associés à l'Université Paris Diderot même si une ou deux de leurs équipes pourraient rejoindre la nouvelle ED du PRES USPC. La future ED « Physique en Ile de France » ne souhaitant pas accueillir la physique expérimentale des particules, un problème d'ED de rattachement se pose pour le LPNHE. Le cas de l'IMNC, qui émerge en partie aujourd'hui à l'ED 517, doit être également résolu ;
- Il n'y aura pas de BQR en 2013 par suite de restrictions budgétaires.

Examen des demandes de contractualisation des laboratoires auprès de l'AERES (suite)

Le CS a examiné les dossiers transmis par les laboratoires retardataires. Les dossiers transmis restent incomplets, tout comme l'étaient et le sont toujours les dossiers examinés lors de la précédente séance du CS. Il sera demandé aux directeurs de tous les laboratoires associés à l'UFR de physique de faire parvenir au CS leur dossier définitif de demande de contractualisation.

Il est à noter que les documents présentés ont été établis en faisant abstraction de la possibilité d'existence d'une université unifiée (USPC), selon les directives données aux laboratoires.

Chaque dossier a été examiné par un rapporteur (deux pour APC, et MPQ). Tous les avis ont été très favorables. Quelques remarques :

- pour le laboratoire APC. Les liens avec Paris Diderot apparaissent clairement et il est très satisfaisant de constater que ce laboratoire a appointé un directeur adjoint en charge des relations avec l'Université. APC demande à ce que l'AERES examine particulièrement ses relations avec le secteur des Sciences de la Terre, ce qui abonde dans le sens du souhait d'APC de rejoindre la future ED Sciences de la Terre et Physique de l'Univers et peut-être aussi le possible souhait d'APC de s'associer à une UFR Sciences de la Terre et de l'Univers dans le futur.
- LPNHE. Les EC de Paris sont très présents dans les expériences menées au LHC par le LPNHE. Le projet mentionne que le laboratoire espère une augmentation du soutien récurrent de Paris Diderot et le maintien des ressources humaines allouées par l'UFR. MPQ. Le rapporteur a tenu à souligner la qualité du projet qui montre une maturation des thèmes de recherche depuis la fondation du laboratoire il y a sept ans. Il souligne aussi la pertinence du projet qui s'appuie sur les deux formidables plateformes expérimentales dont dispose à présent le laboratoire : salle blanche et microscopie électronique. MPQ est un « laboratoire brillant » avec de multiples collaborations internes et externes (ITODYS, LPN, LPA). Le rapporteur souligne que la maintenance et le fonctionnement des plateformes nécessitera un soutien financier des tutelles pour compléter les financements contractuels. Enfin, pour répondre à des critiques précédentes, le rapporteur juge que l'équilibre entre enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS est maintenant satisfaisant.
- LPA. La place de Paris Diderot dans les activités du laboratoire est bien identifiée, ainsi que la collaboration avec le laboratoire MPQ (il est fait état d'une demande de poste en commun LPA/MPQ). Le rapporteur regrette que les théoriciens de Paris Diderot du LPA n'aient pas de collaborations avec d'autres laboratoires associés avec l'UFR.
- LPS. Les EC de Paris Diderot sont présents dans deux équipes parmi les neuf équipes qui composent le LPS. Il semble qu'il y ait peu d'interactions entre toutes ces équipes. Le rapporteur souligne la qualité des recherches du LPS. Il est à noter que le LPS a perdu deux équipes de matière molle. La demande du LPS en matière de poste dans le prochain contrat (pour Paris Diderot) concerne la thématique « structure mécanique et physique des milieux déformables ».

Le laboratoire GEPI n'a toujours pas transmis de dossier.

Les rapporteurs ont de manière générale apprécié la qualité des dossiers présentés et n'ont pas trouvé d'obstacle à la transmission des dossiers. Les remarques soulevées seront transmises aux directeurs des laboratoires par le président du CS qui fera circuler parmi les membres du CS le courrier qu'il enverra aux directeurs pour approbation avant envoi.

La séance est levée à 15h45.